



Section secondaire

Année scolaire 2025-2026

Projet d'établissement,
projet éducatif et pédagogique

ASBL Institut Saint-Joseph
12 boulevard de l'Yser
6000 Charleroi

Section secondaire

Enseignement de Transition et de Qualification

Projet éducatif et pédagogique & Projet d'établissement

L'Institut Saint-Joseph est une école chrétienne affiliée à la Fédération de l'Enseignement Catholique et, à ce titre, adhère à son projet éducatif intitulé « Missions pour l'école chrétienne ».

Sa communauté éducative s'inscrit dans la tradition des Frères des Écoles Chrétiennes, congrégation fondée par Jean-Baptiste de La Salle en 1682. La volonté du fondateur était de permettre à tous les enfants, et particulièrement aux plus démunis, de bénéficier d'une formation à la fois humaine et chrétienne. À l'époque, en effet, bien des gens croyaient que ces jeunes issus de milieux artisans ou pauvres étaient incapables d'accéder à l'autonomie sociale et de jouer ainsi un rôle dans la société.

Les temps ont changé, l'école a suivi. Aussi, ce que l'Institut Saint-Joseph veut être aujourd'hui résulte de la confrontation de sa tradition avec les exigences du présent. Nous voulons pouvoir rencontrer les besoins des jeunes dans une société en perpétuel mouvement et tenir compte de l'évolution des mentalités et des sensibilités.

Offrir à tous un enseignement de qualité, c'est aussi veiller à rendre cet enseignement accessible à chacun sur le plan matériel, aussi voulons-nous veiller à maintenir la gratuité de l'enseignement en nous montrant attentifs à minimiser les dépenses, incontournables, exigées des élèves et de leurs parents.

Notre volonté est de rallier l'ensemble de la communauté éducative de l'Institut Saint-Joseph autour des valeurs essentielles que nous désirons transmettre aux enfants qui nous sont confiés. Dès lors, nous souhaitons obtenir l'adhésion de tous sur les moyens d'y parvenir.

Nous avons voulu notre projet éducatif le plus complet, mais aussi le plus clair et le plus concret possible. À travers ce document, nous entendons dégager les priorités que se donne l'Institut Saint-Joseph qui en tant qu'école ne doit pas être uniquement un lieu « d'apprentissage des compétences », mais aussi le lieu où les élèves peuvent rencontrer les valeurs que nous entendons promouvoir.

Ainsi, développant le sens critique des étudiants, l'école laissera à chacun la liberté, par exemple, d'accepter l'entièreté de l'apprentissage religieux ou de n'en conserver que les valeurs, ces dernières restant attachées à une vision universelle de l'homme.

C'est ainsi que les finalités de l'enseignement à l'Institut Saint-Joseph sont les suivantes :

- La promotion de tous avec un souci particulier à ceux qui sont le plus en difficulté
- Une attention particulière à l'orientation en cours et en fin de scolarité
- La notion de service
- Vivre ensemble
- Le développement total de la personne
- La maîtrise de la langue française
- La conscience informatique

Ces différents axes, essentiels à nos yeux, se trouvent expliqués dans les pages qui suivent. Vous y trouverez également indiquées les propositions concrètes faites par l'établissement pour aider à atteindre ces objectifs.

*L'Institut a le souci d'offrir aux élèves **un lieu de vie** où chacun puisse être le véritable acteur de sa formation intellectuelle, humaine et spirituelle pour devenir une personne responsable capable de construire son identité à travers la connaissance de soi, des autres et du monde.*

La promotion de tous avec un souci particulier à ceux qui sont les plus en difficulté

L'Institut Saint-Joseph se fixe comme finalité d'amener chacun à atteindre pleinement l'ensemble des compétences exigées par une formation humaniste. Nul ne peut être exclu de cette visée, et chacun doit pouvoir dans ce contexte aller jusqu'au bout de ses capacités. Nous entendons dès lors promouvoir le droit à l'égalité dans l'épanouissement de chacun selon ses caractéristiques propres.

Dans sa vie scolaire, l'élève s'inscrit dans un cursus qui lui impose des grilles de cours. Cependant, dans ce cadre contraignant, il dispose d'une zone de liberté qui consiste en son choix d'option. Dès lors, nous parions sur le fait qu'amener un élève à réfléchir et à assumer le choix de son option servira de levier pour l'amener à, véritablement, accepter et intégrer les obligations qu'impose la poursuite des études, quelle que soit l'orientation choisie.

C'est pourquoi l'équipe pédagogique de l'Institut a la volonté d'amener tous les élèves à identifier, en connaissance de cause, une option qui donne sens à leur scolarité et leur permette d'adopter des comportements et attitudes propices à l'apprentissage ainsi que de mobiliser leurs ressources pour réussir dans cette option.

Notre école s'inscrit aussi, nous l'avons dit en préambule, dans la tradition lasallienne et son souci particulier des plus démunis. Si la définition de cette catégorie d'élèves a évolué avec le temps, il n'en reste pas moins vrai que certains rencontrent plus de problèmes que d'autres dans l'apprentissage et que ceux-ci font l'objet d'une attention accrue dans la poursuite de ces objectifs.

Des actions...

Au premier degré

- Chercher à construire avec l'élève son projet personnel
- Rencontrer des professionnels du domaine vers lequel l'élève se projette
- Accompagnement dans le choix d'option
- Conception des grilles horaires permettant une souplesse et une adaptation aux besoins de chaque élève

Au deuxième degré

- Accompagnement dans le choix d'option
- Suivi des bulletins et des conseils de classe pour les élèves en grandes difficultés
- Organisation d'activités visant à développer la maîtrise du français, l'expression orale, l'esprit de synthèse et de collaboration

Aux deux premiers degrés

- Découverte de la méthode de travail, approche des intelligences multiples
- Sensibilisation à l'organisation du travail et de l'étude

- Suivi des comportements dits « scolaires », à savoir la tenue du journal de classe, l'ordre et la complétude des cours, la ponctualité, l'écoute active au cours.
- Activités permettant de développer une plus grande autonomie et un esprit d'initiative

Au troisième degré

- Organisation d'activités centrées sur la connaissance de soi, les motivations profondes et l'orientation études/métiers
- Organisation d'activités à caractère scientifique dans les centres de compétences et les Centres de Technologie Avancée

Dans tous les degrés

- Recommandations quant à la forme minimale permettant la prise en compte des travaux remis par un élève à un professeur :
 - Mentions indispensables (Nom, prénom, classe, branche, titre du travail).
 - Travail écrit à l'encre et pas au crayon.
 - Soin accordé à l'écriture afin d'éviter toute ambiguïté.
 - Dans la mesure du possible, rédaction préalable d'un brouillon de son travail
 - Relecture attentive avant la remise
- Organisation de voyages scolaires permettant de développer les compétences linguistiques, mais aussi de découvrir des cultures différentes et de sensibiliser à la tolérance et à la multiculturalité
- Participation aux Olympiades de mathématiques, de physique, de biologie et de chimie
- Accès à un centre de documentation durant les heures d'étude et de récréation
- Ouverture du centre de documentation certains jours par semaine jusqu'à 17h, en présence et avec l'aide d'un enseignant, pour permettre l'accès aux ouvrages de la bibliothèque et aux ordinateurs et faciliter la réalisation de devoirs et travaux de recherche

Une attention particulière à l'orientation en cours et en fin de scolarité

Faisant écho au point précédent, l'équipe éducative aura à cœur d'être particulièrement attentive à une bonne orientation des enfants qui lui sont confiés.

Cette attention se portera tant sur une meilleure connaissance des souhaits, potentialités et motivations de chacun que sur une information la plus complète et objective en cours de scolarité.

Des actions...

Au premier degré

- Information par la direction et le P. M. S. avec l'organisation du projet *Il était un choix* dans les classes de deuxième pour réfléchir au choix des options de troisième année.
- Organisation de portes ouvertes permettant de présenter aux futurs élèves l'enseignement et les conditions de travail au sein de l'école.

Au deuxième degré

- Tous les élèves de quatrième année sont informés par la direction des possibilités de choix pour leur option du troisième degré.

Au troisième degré

- Organisation de stages de découverte du milieu professionnel pour les élèves de sixième année.
- Information par le CIO au sein de l'établissement
- Parcours d'orientation tout au long du 3e degré

Dans tous les degrés

- Rencontre avec la direction en vue d'une information sur l'enseignement en général et sur le mode de fonctionnement à l'Institut. Ces rencontres se font à la demande des parents comme à celle des élèves.

La notion de service

Être au service signifie se mettre à la disposition de l'autre, assumer la prise en charge de ses besoins, de ses désirs et de ses attentes par rapport à un enseignement de compétences et une découverte ainsi qu'un partage des valeurs.

Être au service, c'est mettre à la disposition de chaque enfant qui nous est confié les compétences des enseignants, tant dans les matières qu'ils enseignent que dans les valeurs qu'ils partagent, avec la volonté d'être toujours plus performants, considérant cette volonté non pour soi, mais pour mieux encore aider l'autre à être, à se développer.

Être au service, c'est porter attention à l'intérêt de celles et ceux qui nous sont confiés.

Des actions...

- Disponibilité de la direction pour éclairer les nouveaux inscrits et toute personne soucieuse d'être renseignée sur l'enseignement à l'Institut comme dans les autres établissements du réseau et de la zone
- Présence du P. M. S. dans l'établissement afin de recevoir au mieux tout élève ou tout parent qui le souhaite
- Organisation de rencontre parents-professeurs (trois fois l'année et possibilités de rencontrer les enseignants en dehors des heures de cours et réunions prévues à cet effet
- Facilité de rencontrer la direction pour tout problème se posant sur les plans tant relationnel qu'affectif ou matériel
- Facilité donnée aux élèves de pouvoir rencontrer tant les enseignants que la direction afin de se faire entendre et surtout aider en cas de difficultés

Vivre ensemble

Face à une société qui exacerbe une certaine forme d'individualisme, nous préférons, à l'Institut, insister sur l'esprit de groupe, le sens du collectif.

L'apparition du concept d'individualisme fut, en son temps, une bonne évolution entraînant avec elle des concepts comme celui de liberté. Cependant, la tendance actuelle, par ses excès, entraîne une primauté accordée au droit individuel par rapport au devoir ; elle privilégie la construction personnelle en oubliant la participation à la construction sociale.

Pour faire communauté, surtout dans une école attachée à la tradition chrétienne et plus particulièrement lasallienne qui l'a vu naître, il s'agit, d'une part, de vivre les valeurs de solidarité, de pluralisme et de tolérance. C'est aussi apporté, sans l'imposer, le message et les réponses apportées par la religion catholique notamment par des moments de partage et de convivialité proposés par une pastorale active et elle-même pluraliste par les acteurs qui la font vivre.

Des actions possibles...

- participation des élèves, des professeurs et de la direction à des projets de solidarité visant à aider les plus démunis (Iles de Paix, Fondation Damien, etc.)
- Projets amenant les élèves à approcher le véritable sens de la citoyenneté :
 - o au sein des cours – découverte de nos institutions et de leurs règles de fonctionnement
 - o sous la forme d'une participation à la gestion de l'école
 - o débats avec des intervenants extérieurs et témoins de notre temps
- accueil des élèves présentant un handicap et adaptation du milieu scolaire à leurs besoins
- d'animation pastorale :
 - o moments clés de l'année liturgique
 - o organisation de rencontres
 - o actions de solidarité
- organisation de retraites et journées de recollection permettant ainsi d'aborder, de débattre de questions de sens, de sensibiliser au message chrétien
- Organisation de journées qui amènent à créer un esprit de classe ...

Le développement total de la personne

Les priorités précédentes sont ciblées sur un développement harmonieux tant intellectuel que psychologique, spirituel et social. Cependant, nous restons également convaincus du bien-fondé de l'antique expression « mens sana in corpore sano » et voulons ainsi offrir à nos élèves les conditions optimales leur permettant de se trouver dans des conditions physiques optimales pour assumer des études exigeantes et exigeantes. Cette exigence, nous la déclinons en deux temps. D'une part, en mettant à la disposition de nos élèves des infrastructures sportives de qualité et, d'autre part, en veillant à garantir une nourriture saine, équilibrée et variée. Cette volonté s'accompagne aussi d'un souci d'informer et de responsabiliser les élèves sur les conditions alimentaires et celles d'une vie saine permettant un développement harmonieux du corps.

C'est dans le respect des autres convictions, qu'elles soient philosophiques ou religieuses, que ces questions doivent être abordées

Des actions...

- Information régulière sur les calories contenues dans les différents plats proposés.
- Information dans les cours de sciences sur l'importance d'une bonne alimentation

- Évaluation régulière et suivie par une société professionnelle et agréée des plats et menus proposés.
- Accès, en plus de deux salles (une salle omnisports et une salle de gymnastique), à une salle de fitness et de musculation suivant un plan de travail établi par les professeurs d'éducation physique en fonction de l'âge des élèves concernés.
- Contrôle régulier et renouvellement des appareils.
- Animations : puberté, yoga, dépendances, etc.

La maîtrise de la langue française

Conscient qu'un des enjeux majeurs de la formation scolaire, mais aussi de l'insertion sociale et professionnelle est la bonne maîtrise du français, l'Institut Saint-Joseph entend y accorder une attention particulière, notamment selon les axes suivants : le recours à des outils de référence, le souci d'un enrichissement lexical et de l'adéquation du vocabulaire, la rigueur formelle dans le cadre des travaux imposés, l'exigence personnelle

Dans des proportions variables, liées à la branche, au travail en particulier ou à d'autres aspects pédagogiques, l'évaluation (formative et/ou certificative) tiendra compte des aspects évoqués ci-dessus.

Des actions...

- Encouragement de l'élève à recourir à un dictionnaire orthographique dès qu'il en ressentira le besoin, et ce, dans toutes les branches.
- Mise à disposition permanente d'un dictionnaire dans tout local de cours
- Organisation d'activités permettant de développer chez les élèves en difficulté un rapport maîtrisé et décomplexé à la langue française tant dans sa forme écrite que dans sa forme orale.

La conscience informatique

Les technologies de la communication et de l'information font désormais partie intégrante de la vie sociale et, bien sûr, de la vie scolaire. Le recours qui y est fait tant par les élèves que par les équipes éducatives rend nécessaire l'intérêt qu'une école comme l'Institut Saint-Joseph doit accorder à ces domaines.

Ainsi, les élèves sont quotidiennement confrontés à une réalité dont, trop souvent, les implications tant techniques que sociales leur échappent.

Il nous apparaît donc indispensable de développer une « conscience informatique » à l'instar des consciences critique, politique et éthique auxquelles elle est liée.

Nous entendons dès lors fournir aux élèves formation et ressources dans la découverte responsable des possibilités offertes par l'informatique afin qu'ils développent une attention accrue tant sur le plan de la maîtrise des outils que sur celui de l'éthique, c'est-à-dire du respect des personnes ou des institutions ainsi que de leurs droits.

Pour aider à atteindre ce but, l'école veillera à l'adéquation entre ses exigences en la matière et le développement des compétences qui y sont liées.

Des actions...

- Encouragement permanent à la nétiquette
- Équipement progressif de tous les élèves du degré supérieur d'un ordinateur portable au sein de la classe et en dehors afin de développer une compétence globale de l'outil informatique en vue du passage à l'enseignement supérieur
- Mise à disposition d'un profil électronique individuel à chaque élève afin de lui permettre de bénéficier de solution de communication et de bureautique dans le cadre de son travail scolaire

Le Pouvoir Organisateur
de l'Institut Saint-Joseph

Plan d'actions collectives

Introduction

Le Plan d'Actions Collectives (PAC) explicite l'organisation du 1er degré dans notre établissement, ainsi que les actions structurelles et pédagogiques qui peuvent être enclenchées pour venir en aide aux élèves en difficultés majeures au cours de cette période d'apprentissage.

Il répertorie ainsi les ressources mobilisables dans l'école pour le soutien des élèves en vue d'atteindre les compétences nécessaires afin d'obtenir le CEID (certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire).

Depuis 2012, dans l'école, des mesures d'accompagnement des élèves ont été mises en place afin d'identifier, avec les élèves, les voies d'amélioration et d'orientation les plus adaptées aux situations individuelles. À l'Institut Saint-Joseph, les élèves, durant ces moments, sont « en projet ».

Structure du premier degré

1. Première année commune (1C)

Chaque élève suit une formation de 32 heures par semaine réparties en 28h de formation commune obligatoire et 4h d'activités complémentaires selon le choix pédagogique de l'Institut Saint-Joseph.

conversation ou d'expression en langue moderne.

Les élèves qui ne présentent pas de difficultés majeures suivent cette grille toute l'année sans aménagement particulier.

L'école pourra leur proposer également une participation à l'école des devoirs en fin de journée certains jours de la semaine pour bénéficier d'un cadre serein avec l'accompagnement d'un enseignant.

L'orientation vers l'une ou l'autre proposition relève d'une demande personnelle ou du conseil de classe pour gérer devoirs et leçons.

Se verront proposer un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) concerté et rédigé en conseil de classe avec la collaboration du centre PMS local :

- Les élèves de 1C issus du 1^{er} degré différencié
- Ceux issus de l'enseignement spécialisé de type 8,
- Les élèves présentant des troubles de l'apprentissage diagnostiqués et attestés par un bilan médical ou pluridisciplinaire fourni par les parents ou la personne investie de l'autorité

- Tout élève en difficulté pour lequel un suivi approfondi devra se faire en collaboration étroite avec les parents.

2. Deuxième année commune (2C)

Chaque élève suit une formation de 32 heures par semaine réparties en 28h de formation commune obligatoire et 4h d'activités

Ces 4h se déclinent comme suit : 1h de travaux dirigés de mathématique et 1h d'activités de logique imposées par l'école et 2h à choisir par l'élève et ses parents entre Socio-économie et Sciences.

Si des difficultés surviennent, les élèves sont conviés à des séances d'accompagnement durant certains cours.

L'école pourra également proposer « l'école des devoirs » en fin de journée. Ces séances, organisées à la bibliothèque, doivent permettre un travail dans un cadre serein avec les conseils d'un enseignant.

L'orientation vers l'une ou l'autre proposition relève du conseil de classe ou d'une demande individuelle.

Les mesures relatives au Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) décrites en 1^{re} année sont également appliquées en 2^e année commune.

3. Année supplémentaire à l'issue du premier degré (2S)

À l'issue du premier degré et en tenant compte des aménagements particuliers pour les élèves en difficulté durant ces deux années, les élèves qui n'ont pu atteindre la maîtrise des socles de compétences à 14 ans (échec au CEID) se verront orienter vers une année supplémentaire pour y pallier.

Chaque élève suit une formation de 29 heures par semaine.

À ces élèves, l'Institut Saint-Joseph 5 heures de « projet » pendant lesquelles les encadrants s'efforceront de travailler :

- La connaissance de soi (en ce compris le renforcement de l'estime de soi)
- Renforcement par branche en fonction des besoins individuels
- Éducation aux choix : ouverture aux possibilités liées au désir, aux attentes, mais aussi au potentiel de chacun.

Tous les élèves de 2S se voient proposer un PIA réévalué tout au long de l'année par le conseil de classe

4. Activités en lien avec l'orientation scolaire

Le parcours de chaque élève au premier degré doit lui permettre de s'orienter à l'issue de celui-ci. En effet, un choix d'options ou de filières s'impose à l'entrée du second degré. Les activités complémentaires, notamment, peuvent aider l'élève dans cette réflexion d'orientation.

L'Institut Saint-Joseph, dans le cadre de sa réflexion sur l'éducation aux choix et en collaboration étroite avec le CPMS Châtelet 2, sensibilise activement les élèves de 2^e année commune et de l'année supplémentaire à l'importance de ces choix. C'est ainsi qu'une demi-journée de réflexion intitulée « En route pour m'orienter » est organisée chaque année. Cette activité, outre l'information concernant les options possibles dans le secondaire, vise à sensibiliser les élèves à leurs domaines d'intérêt pour découvrir les associations possibles avec des secteurs professionnels

connus ou méconnus. Elle insiste également sur l'importance de la mobilisation et de l'investissement de chacun pour la poursuite de ses objectifs.

Par ailleurs, nous aurons à cœur de permettre à l'élève de pouvoir découvrir l'ensemble des métiers et des formations accessibles, au sein ou en dehors de l'Institut Saint-Joseph, en collaboration, notamment, avec les établissements scolaires environnants et les partenaires locaux de formation de sensibilisation ou d'orientation : ateliers ponctuels, journées de visite, participation à des événements type *Worldskills*, etc.

5. Projet d'établissement

Ce Plan d'Actions collectives ne peut s'envisager qu'en lien étroit avec le projet d'établissement de l'Institut Saint-Joseph et des valeurs qu'il entend défendre au quotidien auprès des élèves qui lui sont confiés

